

**1<sup>er</sup> SEMINAIRE DE L'OHI A L'INTENTION DES PRESIDENTS DES  
COMITES HYDROGRAPHIQUES NATIONAUX DE LA CHAtO  
Trieste, Italie, 10-14 octobre 2005**

**RAPPORT FINAL**

**I. Informations générales**

Compte tenu des travaux remarquables qui ont été accomplis par son groupe WAAT (West African Action Team), la CHAtO a approuvé l'initiative du BHI visant à organiser un séminaire d'une semaine pour les présidents des Comités hydrographiques nationaux (ou leurs équivalents) des pays de la région de la CHAtO, comme mesure de suivi. La 8<sup>e</sup> réunion de la CHAtO qui s'est déroulée à Brest, France, les 28 et 29 octobre 2004, a approuvé cette initiative et le Comité sur le renforcement des capacités (CBC) a inclus cette activité dans le cadre du Programme de travail du CB pour 2005 en débloquent les ressources nécessaires pour favoriser la présence des participants.

L'objectif du séminaire visait à accroître la prise de conscience, au niveau gouvernemental, de l'importance de l'hydrographie pour la sécurité de la navigation et le développement économique national, ainsi que pour rechercher des initiatives d'intérêt régional commun.

Cette initiative est conforme aux efforts de l'Organisation hydrographique internationale visant à développer et/ou à améliorer les capacités hydrographiques existantes dans la région d'Afrique occidentale et centrale, selon une demande spécifique faite dans le cadre de plusieurs résolutions de l'Assemblée des Nations Unies.

Ce projet a été conjointement développé par le BHI et par le Président de la Commission hydrographique de l'Atlantique oriental (CHAtO) avec un soutien important de certains Etats membres de l'OHI faisant partie de la Commission ainsi que d'autres organisations internationales.

Les accords ont été coordonnés avec l'Académie maritime internationale (AMI) et il a été convenu que le séminaire aurait lieu du 10 au 14 octobre 2005 dans les locaux de l'AMI, à Trieste, Italie.

A la suite d'une réunion de coordination visant à discuter des détails du séminaire, les invitations à contribuer au séminaire ont été adressées au Chili, à la Croatie, à la France, au Portugal, à l'Espagne, au RU et aux USA, ainsi qu'aux organisations suivantes : COI, OMI, AISM, AGPAOC, FIG et WB.

Les invitations à participer au séminaire ont été envoyées le 6 mai aux responsables nationaux officiels ou aux personnes identifiées lors de la visite technique du WAAT. Les 19 pays suivants : Bénin, Cameroun, Cap-Vert, Congo (République du), Congo (République démocratique du), Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Sao Tome e Principe, Sierra Leone et Togo ont été invités à identifier la « personne nationale clé » qui doit participer au séminaire, laquelle devrait, dans l'idéal, être le président du Comité hydrographique national, du Comité national de la sécurité maritime ou de son équivalent, et, si possible, la personne qui supervisera l'établissement des capacités hydrographiques du pays. La nécessité d'assurer la continuité de ce projet a été soulignée.

Sur les 7 pays invités à soutenir le séminaire, seul un n'a pas pu y contribuer. Les organisations qui ont fourni des réponses positives et qui ont mis des intervenants à disposition sont : la COI, la FIG et la AGPAOC, et bien que 12 pays aient apporté une réponse positive, malheureusement, seuls 6 y ont participé en fin de compte.

Un groupe d'organisation formé par la France, le RU et le BHI a mis au point le détail du programme.

Le BHI a utilisé le Fonds pour le renforcement des capacités alloué par l'OHI, afin de soutenir partiellement les participants de la région de la CHAtO venus assister au séminaire. Il a été demandé à chaque pays de prendre à sa charge uniquement le billet d'avion retour de leurs représentants ; le fonds du CB couvrait le reste. Il convient de souligner que les Etats membres de l'OHI ainsi que les organisations internationales participant au séminaire ont aimablement financé leurs représentants.

## **II. Participants et programme**

Les représentants du Bénin, du Ghana, de Gambie, de Guinée Bissau, du Sénégal et du Togo ont participé au séminaire, en présence d'intervenants du Chili (1), de Croatie (2), de France (3), du Portugal (1), d'Espagne (1), du RU (3), de la COI (1), de la FIG (1), de la AGPAOC (1) et du BHI (1).

Le programme du séminaire s'est échelonné sur 5 jours : les trois premiers jours ont été essentiellement consacrés aux aspects généraux des Unités 1 à 6:

- Unité 1 : Introduction au séminaire.
- Unité 2 : Généralités se rapportant à l'hydrographie.
- Unité 3 : Organisation d'un Service hydrographique national.
- Unité 4 : Application des produits et services hydro-cartographiques.
- Unité 5 : Bénéfices économiques associés aux produits et services hydro-cartographiques.
- Unité 6 : Le Comité hydrographique national ou son équivalent.

Et les deux derniers jours ont essentiellement porté sur les aspects régionaux, divisés en deux unités :

- Unité 7 : Situation et opportunités régionales
- Unité 8 : Développement d'une base pour le(s) projet(s) régional(ux).

Le programme détaillé est fourni en tant qu'Annexe B.

## **III. Contenu du séminaire**

### **Remarques d'ouverture :**

Le capitaine de vaisseau Gorziglia, Directeur du BHI, a accueilli tous les participants et a expliqué quels étaient la mission de l'OHI et ses principaux organes directeurs. Il a indiqué que le « renforcement des capacités » a toujours constitué l'une des activités les plus importantes de l'organisation. M. Gorziglia a fourni des informations sur les activités confiées aux Commissions hydrographiques régionales et au Comité sur le renforcement des capacités. Il a précisé que le séminaire a été spécialement organisé pour les pays de la région de la CHAtO, et a invité les participants à mettre à profit cette opportunité. Le texte de cette intervention est communiqué en Annexe C.

Le Professeur Iginio Marson, Président de l'AMI, a accueilli les participants à l'Académie et a exprimé la satisfaction de l'Académie d'avoir été pressentie pour abriter un événement de cette importance. Il a expliqué que l'objectif de ce séminaire était absolument conforme au but de l'Académie et que tous les efforts possibles ont été déployés afin d'apporter un soutien approprié au déroulement de cet événement. Enfin il a souhaité à tous les participants un agréable séjour à Trieste et un séminaire fructueux. Il a fait part de son regret de ne pouvoir participer plus longtemps à l'ouverture du séminaire en raison d'autres engagements pris.

L'ingénieur général Michel Le Gouic, représentant le président de la CHAtO, a mis en perspective tous les efforts réalisés depuis 2001 par les membres de la CHAtO. Les étapes ont été successivement : la cession extraordinaire de Cadix à l'origine des visites d'expertise de la "WAAT", avec des recommandations dont la création de comités nationaux, puis la 8e commission de la CHAtO en

octobre 2004 avec en particulier la conception d'un projet majeur de routes maritimes puis maintenant ce séminaire. Cette démarche est à la fois évolutive mais demeure en cohérence avec l'objectif à moyen et long terme d'une meilleure sécurité maritime. Ceci ne pourra aboutir qu'avec constance et persévérance.

Le séminaire s'est déroulé conformément au programme établi en Annexe B.

### **Brève description de chacune des unités**

#### **Unité 1 : Introduction au séminaire**

Le capitaine de vaisseau Gorziglia, Directeur du BHI, et le Président du CBC ont expliqué aux participants quel était l'objectif du séminaire et ses origines. Il a fait référence aux résolutions des NU demandant à l'OHI de fournir des efforts particuliers en vue d'améliorer la situation des Etats côtiers africains. Il s'est ensuite référé au concept dans la définition de l'hydrographie, dans le contexte de l'OHI, en mettant en particulier l'accent sur les utilisations traditionnelles de l'hydrographie, associées à la navigation, à la sécurité de la navigation, à la fois à des fins militaires ainsi que pour le transport maritime et pour la protection de l'environnement marin.

Il a, par la suite, fait référence, en termes généraux, à d'autres applications que celles concernant l'hydrographie, au scénario international, en termes de réglementations, de recommandations et de résolutions adoptées par plusieurs organisations internationales comme les NU et l'OMI.

Il a informé les participants des objectifs d'autres organisations internationales dont les travaux sont associés aux activités placées sous la responsabilité de l'OHI, et avec lesquels il existe par conséquent d'étroites relations. En dernier lieu, il a pris le temps de mettre en lumière les responsabilités des Etats signataires de la Convention SOLAS, essentiellement en ce qui concerne la Règle 9 « Services hydrographiques ».

#### **Unité 2 : Généralités associées à l'hydrographie**

##### A) Objectif et spécifications des levés hydrographiques

- Le capitaine de vaisseau Barritt (RU) a évoqué cette question en faisant référence aux publications existantes qui communiquent des informations, notamment à la S-44. Il a placé l'accent sur la nécessité pour chaque nation d'établir un plan de levés national indiquant les priorités, défini en fonction des besoins des utilisateurs finaux, reflétant les obligations de SOLAS et incluant de nouveaux levés réguliers, selon qu'il convient.
- Il a expliqué que certaines parties (ou toutes) du processus pourraient être externalisées.
- Il a souligné que des exemples de plans de levés nationaux et de spécifications relatives aux levés étaient disponibles, à titre gratuit, sur Internet.
- En dernier lieu il a indiqué que l'OHI et ses CHR pouvaient donner des conseils sur la meilleure option à prendre pour un Etat côtier.

##### B) Les étapes d'un levé hydrographique

Le capitaine de vaisseau Barritt (RU) a expliqué quelles étaient les différentes phases d'un levé hydrographique, en commençant par la liaison établie avec d'autres autorités nationales et l'étalonnage des équipements devant être utilisés ; il a ensuite souligné les phases de recherche et d'exploration de zones, en mettant en avant l'importance d'effectuer une analyse

continue de la zone de levés. Il a conclu en notant l'importance des observations annexes. La discussion qui a suivi a été centrée sur la définition des instruments à utiliser, et l'on a souligné que la sélection serait faite en fonction de l'objectif de levé et de l'utilisation ultime du produit final.

C) Instruments et méthodes utilisés

L'ICA Guillaum (FR) et M. Verrier (RU) ont fait cette présentation ensemble. Le premier s'est référé à la situation en mer, et le second à la situation à terre. Les différents critères de choix des instruments et des méthodes utilisés ont été mis en relief.

D) Traitement des données

Le concept du traitement des données a été présenté par M. Verrier (RU). Il a souligné l'importance d'évaluer de nouvelles données étant donné que les informations clés recueillies lors du processus pourraient avoir un effet sur la sécurité de la navigation. Un système devrait être mis en place afin de transmettre des avis urgents aux navigateurs et pour mettre à jour les cartes et les publications existantes.

E) Produits et services hydrographiques et cartographiques

Ce point a été traité par M. Verrier (RU). La présentation a fourni des détails sur les produits qui sont fondamentaux pour le navigateur. Ceux-ci devraient certainement être mis à jour et répondre aux attentes en matière de sécurité de la navigation. L'accent a été placé sur le fait que la carte est un outil dont dépend la vie du navigateur ; on ne peut donc pas prendre le risque de sortir un produit susceptible de mettre des vies en danger

F) Publications nautiques

M. Verrier (RU) a de nouveau présenté cette question. Les principales publications ont été examinées, à savoir : les instructions nautiques, la liste des radiosignaux, les marées et les Livres des feux. Une vue d'ensemble de nombreuses autres publications a également été fournie.

G) Importance de la mise à jour

Mr Verrier (UK) a présenté ce sujet en insistant sur l'importance de disposer d'informations nautiques exactes, sur les mécanismes qui peuvent être utilisés pour distribuer des informations nautiques exactes et sur les types de données qui sont importantes.

H) Développements technologiques

Dans le cadre de ce point, l'ICA Guillaum (FR) et M. Verrier (RU) ont tous deux fait référence aux nouvelles technologies utilisées. Pour l'essentiel, une large description de la technique de l'échosondeur multifaisceaux a été faite ainsi que sur les ENC, toutefois un accent spécial a été placé sur l'immense aide apportée par les équipements électroniques et les bases de données numériques.

### **Unité 3 : Organisation d'un Service hydrographique national**

Le représentant du Chili, le lieutenant de vaisseau Silva et les représentants de Croatie, le Dr. Grzetic et le capitaine de vaisseau Bradaric ont fait des présentations sur leurs Services hydrographiques. Une image claire des responsabilités officiellement attribuées dans chaque pays a été donnée, et les questions concernant l'organisation, les règles, l'infrastructure, le personnel, la technologie disponible, la formation et le financement ont été exposées.

#### **Unité 4 : Application des services et produits hydro-cartographiques**

##### A) Navigation maritime

Cette partie a été présentée par le capitaine de vaisseau Barritt (RU) qui a fait référence à l'importance de la sécurité des routes de navigation. Le service qu'un port fournit devrait être porté à la connaissance du navigateur et il a été souligné que la qualité des informations portées sur la carte contribue à « vendre » le port en tant que centre portuaire régional choisi.

##### B) Défense

Le capitaine de vaisseau Barritt (RU) a souligné l'utilité de l'hydrographie lors d'opérations de patrouille types d'un pays maritime, pour ce qui concerne la pêche, les douanes, l'immigration, les interventions anti-terroristes, etc. Il a également fait référence aux opérations humanitaires régionales comme par exemple pour l'évacuation de personnes en situation de danger.

##### C) Détermination des frontières maritimes

L'IGA Le Gouic (FR) a fourni une analyse très détaillée de la Convention UNCLOS et de la potentialité d'un Etat maritime eu égard à l'extension de sa zone d'intérêt. Il a souligné, en particulier, le fait que l'établissement de frontières maritimes, conformément à UNCLOS et aux directives techniques de la Commission sur le plateau continental, nécessitait des activités hydrographiques. Par ailleurs, il a mis en relief le fait que la détermination des limites de la frontière maritime entre les pays contribuait à éviter différents types de conflits entre les Etats.

##### D) Protection de l'environnement

Le CF Gamundi (SP) a présenté ce sujet. Il a s'est référé à la convention MARPOL et à la création de zones spéciales telles les zones maritimes particulièrement vulnérables, les zones de restriction et les réserves maritimes. Il a souligné que c'est seulement par le biais d'une bonne connaissance des caractéristiques de toute zone, que sa définition, son administration et son contrôle pourront être correctement établis.

##### E) Réduction des dangers naturels

En fonction de la récente catastrophe provoquée par le tsunami, le capitaine de vaisseau Gorziglia (BHI), a fait une présentation se référant à l'importance de l'océan et de la bathymétrie côtière dans les phases de prise de conscience de ce danger naturel. Il a mis en lumière l'importance pour les villes côtières locales de préparer des cartes d'inondation en cas de tsunami, aux fins de planification, essentiellement pour l'établissement de routes d'évacuation. Il a été clairement précisé que l'hydrographie permettait de sauver des vies.

##### F) Pêche et aquaculture

Le CF Gamundi (SP) a présenté ce point, en mettant en avant l'importance économique de ces activités et la nécessité de clairement indiquer des zones sur les cartes. La position ainsi que le signalement ont été jugés très importants pour s'assurer que les installations ne subissent pas de collisions. Il a également été précisé que la bathymétrie était cruciale pour la définition de zones appropriées en vue de la création de fermes.

##### G) Tourisme

Le CF Gamundi (SP) a fait une présentation dans laquelle il a insisté sur les questions touristiques sous l'angle de l'hydrographie. Il a essentiellement fait part de la nécessité que les

cartes marines de plaisance fournissent des informations variées et complètes en vue d'assurer la sécurité de l'utilisation des mers et afin de faciliter cette activité. L'on a souligné qu'il pouvait s'agir de la même carte marine officielle mais avec différentes autres couches.

#### H) Gestion de la zone côtière

L'IGA Le Gouic était chargé de la présentation de cette question. Il a fait une référence spéciale à la définition de l'ICZM, étant donné que la zone côtière abrite plusieurs activités indépendantes qui souhaitent toutes tirer profit des conditions favorables que celle-ci pourrait offrir. La protection du littoral et la gestion de la bande littorale ont été mises en avant en tant qu'activités donnant lieu à une préoccupation croissante. Il a souligné que toutes les activités comportaient une composante économique et que les utilisateurs privés ou publics ont besoin d'informations géographiques sur le littoral où l'hydrographie est un paramètre clé. Un autre élément soulevé a été l'importance de caractériser la côte avec toutes ses caractéristiques afin d'identifier l'utilisation la plus appropriée qu'il convient d'attribuer à cette ressource limitée.

#### I) Ressources non biologiques

M. Johnston (FIG) a fait une présentation incluant les activités associées à l'exploration et à l'exploitation des ressources du fond de la mer. Il a fait une description détaillée des composantes de l'ensemble de ces activités, pour lesquelles la technologie et l'investissement représentent un coût considérable. Le côté « ingénierie » de ces activités nécessite une description et une connaissance très détaillées du fond de la mer. Il a souligné l'importance des données recueillies pendant les opérations de recherche et la nécessité de représenter sur les cartes toutes les installations sous-marines étant donné qu'elles pourraient être endommagées par des bâtiments de surface venant jeter l'ancre ou faisant de la pêche au chalut.

#### J) Recherche scientifique marine

M. Travin (COI) a fait référence aux travaux de la COI visant à améliorer les capacités en matière de MSR par le biais du renforcement des capacités. Une stratégie de la COI en matière de renforcement des capacités a été établie afin de guider ces travaux. Il a été souligné que la dégradation des ressources marines et l'augmentation des effets des dangers naturels progressaient plus vite que la capacité à gérer et à préserver les ressources.

### **Unité 5 : Bénéfices économiques associés aux produits et services hydro-cartographiques.**

M. Johnston (FIG) était chargé de faire cette présentation. Il s'est tout d'abord référé aux travaux de la FIG visant à promouvoir le renforcement des capacités et à leur relation avec l'OHI, avant de conclure que le renforcement des capacités est possible mais également nécessaire à la prise de conscience de l'importance de la contribution de l'hydrographie à toutes les activités qui se déroulent dans les océans et dans les mers. Il a mis en avant le fait que le renforcement des capacités devrait être durable, faute de quoi les efforts initiaux seraient vains. Il s'est ensuite référé à la structure organisationnelle du secteur privé participant aux affaires maritimes et a fourni des chiffres sur les évolutions des différentes activités. Par ailleurs, il a communiqué une description détaillée des caractéristiques de l'industrie et du secteur gouvernemental. Il est clairement apparu que nous devons identifier des projets possibles pour lesquels l'hydrographie pourrait obtenir un soutien, comme pour l'environnement, la navigation (SOLAS) ainsi que les échanges et le Commerce (lutte contre la pauvreté). Dans le cadre de ces efforts, l'industrie hydrographique devrait être considérée comme un partenaire et contributeur important.

## **Unité 6 : Le Comité hydrographique national ou son équivalent**

Le Capitaine de vaisseau Gorziglia (BHI) a fait référence aux objectifs d'une composante nationale qui pourrait agir en tant qu'organe de conseil auprès du gouvernement, en coordination avec les efforts hydrographiques. D'un côté, il a identifié les agences gouvernementales qui fournissent des données et de l'autre côté les agences qui agissent essentiellement en tant qu'utilisatrices de données. Il a donné des exemples sur la manière dont la constitution d'une CHN a eu lieu récemment, dans certains pays et a fourni des directives sur les priorités qui ont été les siennes sous l'angle du programme de travail.

## **Unité 7 : Situation et opportunités régionales**

### **A. Situation concernant la Sécurité Maritime dans la région**

- Le capitaine de frégate Carlos Gamundi de l'Institut Hydrographique espagnol a exposé un bilan des activités nationales espagnoles ; le point le plus intéressant concerne la mise en place de deux Dispositifs de Séparation de Trafic dans les îles Canaries.
- Concernant plus particulièrement le SMDSM, le capitaine de frégate Dominique Baggio du SHOM, a insisté sur les dispositions à prendre en attendant l'implantation de station NAVTEX. Le système SMDSM est essentiellement un système de transmission. Il est utilisé pour les opérations de secours en mer. Or la diffusion des Renseignements sur la Sécurité Maritime nécessite également un système de transmission. Afin d'assurer une meilleure efficacité au moindre coût, il convient d'étudier ces deux fonctions préalablement à leur implantation.
- En attendant l'installation de stations NAVTEX sur les côtes de l'Afrique occidentale et centrale, il convient absolument que les points de contacts nationaux, après avoir centralisé leurs informations nautiques, les transmettent par Internet ou par fax, pour diffusion, au coordinateur NAVAREA II à Brest. Il est anormal que depuis le passage des équipes WAAT, le coordinateur n'ait reçu que fort peu d'information et ce, malgré le rappel déjà effectué lors de la 8<sup>me</sup> CHAtO.

### **B. Situation concernant l'hydrographie dans la région**

Le capitaine de vaisseau Mike Barritt, en tant que conseiller spécial du BHI, a dressé un tableau de l'hydrographie dans la zone côtière allant du Maroc au fleuve Congo. La situation est véritablement préoccupante, notamment aux points suivants :

approches de Nouadhibou,  
Guinée-Bissau,  
entrée de Conakry,  
large du Sierra Leone, de Monrovia, aux abords des caps Palma et Three Points, le plateau continental d'Accra à Cotonou, et  
toute la zone du Nigeria à la Guinée Equatoriale.

Des points encourageants sont à noter aux approches de Dakar et les nombreux relevés récemment effectués par les bâtiments hydrographiques français sont actuellement en cours d'exploitation.

### **C. Projets en cours d'exécution**

- Le capitaine de frégate Dominique Baggio, a présenté successivement le point des travaux en cours de réalisation au vu des réponses faisant suite à la lettre 196 SHOM/EG/NP du 17 mars 2005 (Autoroutes Maritimes Ouest Afrique) par les pays

représentés au séminaire. (Voir vues dans l'exposé). Tous les participants se sont accordés sur l'intérêt de ce genre d'inventaire afin d'améliorer la coopération. Cette liste lui paraissait incomplète, car beaucoup d'autres projets ayant un caractère maritime sont en cours. Il convient donc que les représentants nationaux aient une bonne connaissance des projets et ce genre d'inventaire plus exhaustif pourrait être effectué par chaque comité national.

- Par ailleurs, le séminaire se situant à mi-mandat de la présidence française un rapide examen des conclusions de la 8e CHAtO a été effectué. Il convient d'améliorer rapidement les points suivants tant par les pays représentés au séminaire que par les pays non représentés :
  - la mise en place d'adresses Internet fiables dans plusieurs pays d'Afrique, le manque de fiabilité faisant perdre énormément de temps au BHI, au SHOM (en tant que Service Hydrographique, Coordinateur Navarea II, et assurant également la présidence de la CHAtO), aux Services hydrographiques britannique, portugais et espagnol (Décision n° 11) ;
  - la communication des informations utiles à l'OHI concernant l'état des services hydrographiques (Conclusion n°1) ainsi que les transmissions des informations nautiques vers le coordinateur NAVAREA II (Conclusion n°2) ;
  - le SHOM, assurant actuellement la présidence de la CHAtO, et ayant été fortement impliqué par les visites de l'équipe WAAT renouvelle encore son souhait que les pays visités communiquent le suivi des actions et recommandations faites dans les rapports de visites (Décisions n°3). Ce point est tout particulièrement important et urgent pour les pays suivants : Gambie, Sierra Leone, Ghana et Nigéria qui vont être visités en novembre 2005 par une équipe du service hydrographique du RU ;
  - le BHI, a également insisté sur l'importance de la mise en place d'un comité national dans les pays qui ne s'en sont pas encore doté, sa mise en place démarrant très souvent par des réunions informelles des principaux acteurs ;
  - l'ensemble des participants a reconnu également l'importance à accorder aux difficultés de transformation de coordonnées géodésiques (Conclusion n°8) sans attendre l'organisation d'un atelier.

Par ailleurs Madame Backo, secrétaire général de l'AGPAOC a présenté son association et les projets en cours. L'accent a été mis sur l'évolution de l'association, en particulier sur les objectifs pouvant intéresser l'OHI : le renforcement avec les autres organisations (la reprise des rencontres avec l'OHI a été ainsi soulignée), la gestion des catastrophes, l'érosion côtière, l'aide à la ratification des textes internationaux. Plus concrètement, l'association s'intéresse à l'hydrographie (équipements et personnels) en raison de ses multiples applications, le développement de pools de dragage (moyens, bases de données sédimentologiques), récupération des eaux de ballast, banque de données des experts et des domaines d'expertises.

#### **D. Discussion sur les nouveaux projets**

- Projet maritime dans le canal du Mozambique : le capitaine de frégate Dominique Baggio, a montré l'intérêt de ce projet pour le projet CHARMER en cours d'étude.

Ceci montre l'intérêt d'envisager un projet d'une dimension importante, orienté sur la sécurité maritime (préventive et corrective), associé à la protection de l'environnement.

Le type d'organisation de projet, avec un pilotage par une association portuaire, complété par un ancien hydrographe et l'aide de l'OMI, aux fins de présentation aux Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a été mis en relief.

Plus concrètement ce projet montre également l'importance de :

- l'élaboration de cartes de sensibilité (zones à protéger de natures différentes)
- la mise en place de Dispositifs de Séparation de Trafic à proximité de certains caps.

Enfin, les représentants des pays africains ont complété ou conforté les rapports nationaux effectués lors de la 8<sup>me</sup> CHAtO. Dans le cas particulier de la Gambie, absente à Brest, l'effort actuel porte sur le dragage du chenal d'accès en raison des mouvements de bancs (les derniers levés datent de 1995). La cote du chenal passant de 8.2m à 7.9m. Le remplacement de 6 bouées du chenal est prévu. La couverture du SMDSS (zones 1 et 2) est à l'étude.

### **Unité 8 : Développement de la base de projet(s) régional(ux)**

Le capitaine de frégate Dominique Baggio, a présenté une synthèse du projet CHARMER avant d'organiser des ateliers de travail par sous-régions : d'une part Sénégal, Gambie et Guinée Bissao, d'autre part Ghana, Togo, Bénin.

En complément, un exposé a concerné les Dispositifs de Séparation de Trafic.

L'atelier a porté essentiellement sur deux parties du projet :

- les routes maritimes et les Dispositifs de Séparation de Trafic
- le développement de la coopération régionale et la gestion de ce projet.

Les premiers résultats des études sont les suivants :

#### **Zone Mauritanie au Sierra Léone :**

- intérêt de la mise en place de DST au niveau du Cap Blanc comme au large de l'archipel des Bijagos (intérêt au large du Cap Vert à confirmer). Les détails de cette étude figurent en annexe ;
- confirmation de la nécessité d'un pilotage par une organisation régionale africaine, tout en prenant en compte que le projet implique nécessairement des responsabilités nationales. (Le BHI a bien rappelé que l'OHI n'est pas en mesure de recevoir de fonds, seul un pays ou un groupe de pays peut recevoir des fonds). L'OMAOOC semblerait, de prime abord, l'organisation plus adaptée que l'AGPAOC, les domaines maritimes couverts par la première étant plus vastes que ceux de la seconde, limitée par les zones portuaires uniquement. (NB : Madame Backo, secrétaire générale de l'AGPAOC était déjà en partance pour le Nigeria au moment de ce débat).

#### **Zone Côte d'Ivoire au Bénin :**

- la mise en place d'un DST au large du Cap Palmas et/ou à Three Points se justifierait plus pour une raison de protection de la côte que par une densité de trafic ;
- par contre les représentants du Ghana, du Togo et du Bénin ont souligné l'intérêt d'avoir des comités nationaux ayant des mandats analogues, et la nécessaire coopération pour l'implantation du système SMDSS comme pour la diffusion des MSI, les études d'érosion sur le plateau continental et les besoins de formation ; une station NAVTEX « partagée » pourrait être étudiée ;

- la délimitation des frontières maritimes de ces trois pays est un sujet de haute importance ;
- aucune suggestion concernant le pilotage du projet CHARMER n'a été formulée.

#### **IV. Conclusions du séminaire**

Les conclusions générales suivantes de l'atelier ont été tirées par l'Ingénieur général Michel Le Gouic du SHOM :

La confirmation de mener simultanément 3 sous-projets régionaux :

- Mauritanie au Sierra Leone,
- Ghana au Bénin,
- Nigéria à la Guinée Equatoriale,

La réunion de la commission 4 de la FIG à Accra en mars 2006 et la 9<sup>ème</sup> CHAtO à l'automne 2006 sont en particulier les prochains rendez-vous pour l'avancement de ce projet auxquels il conviendrait d'ajouter les prochaines réunions de l'AGPAOC et de l'OMAOC ;

En attendant, il est souhaitable que les points particuliers de ce projet soient étudiés lors des réunions des comités nationaux, même si ces derniers se réunissent de façon informelle pour l'instant.

Le capitaine de vaisseau Hugo Gorziglia du BHI a fait ressortir principalement les éléments suivants :

- initialement prévu pour 12 pays africains, le nombre de représentants a été trop faible, et les désistements de dernière minute ont pénalisé certains pays près à participer à cette formation ; l'absence des représentants de la Mauritanie, du Sierra Leone, du Nigeria, du Cameroun et de la Guinée Equatoriale a été très pénalisante ;
- le fait que certains participants n'avaient pas une vision globale maritime nationale, a gêné les débats, la prise de décision et l'élaboration de la conduite future des actions ;
- une volonté nationale forte est absolument nécessaire ; la création de comité national sur la sécurité maritime et/ ou l'hydrographie comme la mise en place d'adresses Internet fiables ont été, une fois encore, jugées prioritaires ; la rédaction du mandat de ce comité national peut être grandement facilitée en s'inspirant de la publication de l'opuscule M-2 de l'OHI « Les politiques maritimes et les services hydrographiques » et comporter les grandes lignes des plans d'action nationaux.<sup>1</sup>
- le développement du projet CHARMER passe nécessairement par le fonctionnement de ces comités nationaux ainsi que par la conduite de 3 sous-projets régionaux (Mauritanie au Sierra Leone, Ghana au Bénin, Nigeria à la Guinée Equatoriale) ;
- le développement de la sécurité maritime, en particulier par l'intermédiaire d'un projet majeur, ne peut aboutir que si les pays africains concernés prennent la conduite de ce projet afin de le présenter aux bailleurs de fonds . L'OHI comme la CHAtO ne peuvent être que des « facilitateurs » et ne peuvent en aucun cas percevoir des fonds. L'OMAOC, couvrant un large domaine maritime, pourrait être saisie par l'AGPOAC à ce sujet.

---

<sup>1</sup> Disponible en français, anglais, espagnol sur le site Internet de l'OHI : [www.ohi.shom.fr](http://www.ohi.shom.fr) ou [www.iho.shom.fr](http://www.iho.shom.fr)

- un fort travail de réflexion et de décision est à mener au niveau national entre les prochaines opportunités de réunions (Commission 4 FIG, OMAOC, AGPOAC et 9<sup>ème</sup> CHAtO) . La prochaine visite d'experts du service hydrographique britannique dans les pays anglophones sera une occasion exceptionnelle de faire promouvoir les enjeux de la sécurité maritime auprès des autorités gouvernementales de ces pays ; la préparation des rencontres par les représentants nationaux est donc nécessaire.

## V. Evaluation du séminaire

Le questionnaire suivant a été préparé et fourni aux participants en vue d'être complété à la fin du séminaire. Le résultat de cette évaluation est le suivant :

- 1.- Le séminaire a été organisé afin de promouvoir et d'expliquer les bénéfices retirés de l'hydrographie aux présidents des Comités hydrographiques nationaux de la zone de la CHAtO. Pensez-vous que les objectifs du séminaire ont été explicites et bien compris ?

**REPONSE:** *à l'unanimité la réponse a été « OUI »*

2. L'hydrographie est un domaine qui revêt plusieurs dimensions qui a été présenté par le biais de différents sujets. Pensez-vous que ces sujets ont été : très intéressants, moyennement intéressants ou pas intéressants ?

**REPONSE:** *à l'unanimité la réponse a été « très intéressants ».*

- 3.- Quels autres sujets auraient dû être traités ?

**REPONSE:** *Seule une réponse a indiqué que des sujets comme la géodésie, le SMDSM et les AIS auraient pu être traités. Toutes les autres réponses précisait que le contenu était satisfaisant.*

- 4.- D'un point de vue général, comment évalueriez-vous les différentes présentations ? : complètes, satisfaisantes ou insuffisantes ?

**REPONSE:** *à l'unanimité la réponse a été que les présentations ont été complètes. Un participant a indiqué qu'une plus grande interactivité serait bénéfique pour le séminaire.*

- 5.- Pensez-vous que les installations de l'AMI et le soutien des conférenciers ont été satisfaisants ? Quels aspects devraient être améliorés : la documentation, la traduction, le déroulement des ateliers, etc.?

**REPONSE:** *à l'unanimité la réponse a été que les installations et le soutien des conférenciers ont été satisfaisants. Tous les participants ont souligné qu'il importait de pouvoir bénéficier de services d'interprétation simultanée. (Note du groupe d'organisation : malheureusement ces services n'ont pu être fournis compte tenu de leur coût bien trop élevé dans le cadre des ressources disponibles).*

- 6.- En dernier lieu, ce séminaire a-t-il répondu à vos attentes ?

**REPONSE:** *à l'unanimité la réponse a été « OUI ». Un participant a précisé qu'il serait souhaitable de donner davantage d'exemples sur la manière dont les pays ont établis leurs Comités hydrographiques nationaux*

Monaco, le 24 octobre 2005

Capitaine de vaisseau Hugo Gorziglia  
Directeur du BHI & Président du CBC

### Annexes :

- A : Liste des Participants
- B : Programme
- C : Ouverture



### LISTE DES PARTICIPANTS

Pays	Nom	Institut	Fonction	e-mail	Téléphone	Télécopie
Benin	Mr. Célestin NOUDOFININ	Port Autonome de Cotonou	Chef Service Hydrographie et Topographie	<a href="mailto:noudcelestin@yahoo.fr">noudcelestin@yahoo.fr</a>	+229 312 890 +229 315 280	+229 312 891
Ghana	Mr. George OWUSU-ANSAH	Ghana Ports & Harbours Authority	Port Hydrographic Surveyor	<a href="mailto:gowusu-ansah@ghanaports.net">gowusu-ansah@ghanaports.net</a>	+22 216 472 +22 202 631-9 (ext 3510)	+22 202 639
Gambia	Capt. Ethelred Nat COKER	Gambia Port Authority	Director of Marine & Harbour Service Harbour Master	<a href="mailto:konibagbe@yahoo.co.uk">konibagbe@yahoo.co.uk</a>	+220 422 7266 +220 996 0487	+220 422 7268
Guiné-Bissau	Mr. Carlos Vaz da CUNHA	Direcção Geral da Marinha Mercante	Acessor Principal	<a href="mailto:marinhamercante@telecom.gw">marinhamercante@telecom.gw</a>	+245 201 984 +245 724 1738	+245 201 984
Senegal	Mamadou THIOUB	Service Sécurité Maritime du Sénégal/ Port Autonome de Dakar	Directeur des Phares et Balises	<a href="mailto:mbaidythioub@yahoo.fr">mbaidythioub@yahoo.fr</a>	+221 822 0556	+221 823 5263
Togo	Komi Essoneya KABITCHADA	Port Autonome de Lomé	Directeur Technique	<a href="mailto:kabiesso2005@yahoo.fr">kabiesso2005@yahoo.fr</a>	+228 914 2342	+228 227 2627
IHB	Capt. Hugo GORZIGLIA	I.H.B.	Director	<a href="mailto:hgorziglia@ihb.mc">hgorziglia@ihb.mc</a>	+377 931 081 00 +377 931 081 02	+377 931 081 40
IOC	Dmitri TRAVIN	IOC – UNESCO	IOC Programme Specialist	<a href="mailto:d.travin@unesco.org">d.travin@unesco.org</a>	+33 145 684 044	+33 145 685 812
FIG	Mr. Gordon JOHNSTON	Hydrographic Professional Services	Director CH. Surveyor	<a href="mailto:gordon.johnston@orange.net">gordon.johnston@orange.net</a>	+44 7966 937 369	-
AGPAOC	Mrs. Mireille Francine BACKO	Association Gestoin Ports Afrique Ouest & Centre	Secrtaire General	<a href="mailto:mfbacko@yahoo.com">mfbacko@yahoo.com</a>	+234 803 365 +234 800 075	+234 587 7977 +234 587 1278
Chile	Lt. Enrique SILVA	SHOA	Head Hydrographic Department	<a href="mailto:esilva@shoa.cl">esilva@shoa.cl</a>	+56 32 266 610	+56 32 266 542
Croatia	Dr. Zvonko GRZETIC	HHI	Director	<a href="mailto:zvonko.grzetic@hhi.hr">zvonko.grzetic@hhi.hr</a>	+385 21 344 433	+385 21 347 242
Croatia	Capt. Zeljko BRADARIC					
France	Ing. Gén. Michel Le GOUIC	SHOM	Directeur Adjoint	<a href="mailto:mlegouic@shom.fr">mlegouic@shom.fr</a>	+33 144 384 154	+33 140 659 998
France	Ing. en Chef Yves GUILLAM	SHOM	Chef Bureau Etudes Générales	<a href="mailto:guillam@shom.fr">guillam@shom.fr</a>	+33 144 384 044	+33 140 659 998

Pays	Nom	Institution	Position	e-mail	Téléphone	Fax
	France	Cdr. Dominique BAGGIO	SHOM	Etudes Générales Chargé de Mission <a href="mailto:baggio@shom.fr">baggio@shom.fr</a>	+33 144 384 115	+33 140 659 998
	Portugal	Lt.Cdr. Pedro Antunes de ALMEIDA	IHPT	Direcção Técnica <a href="mailto:antunes.almeida@hidrografico.pt">antunes.almeida@hidrografico.pt</a>	+351 210 943 076	+351 210 943 299
	Spain	Capt. Carlos GAMUNDI	Instituto Hidrografico de La Marina Deputy	<a href="mailto:ihmesp@retemail.es">ihmesp@retemail.es</a>	+34 956 599 393	-
JK	Capt. Mike BARRITT	UKHO IHO CBC	Special Advisor Vice Chairman <a href="mailto:mike.barritt@ukho.gov.uk">mike.barritt@ukho.gov.uk</a>	+44 1823 337 900 ext. 3135	+44 1823 288 797	
JK	Cdr. Bob WILSON	UKHO	Advisor <a href="mailto:bob_ashburton@hotmail.com">bob_ashburton@hotmail.com</a>	+44 1823 337 900 ext. 3135	+44 1823 288 797	
JK	Mr. Christian VERRIER	UKHO	Chart Branch 5 <a href="mailto:christian.verrier@ukho.gov.uk">christian.verrier@ukho.gov.uk</a>	+44 1823 337 900 ext. 3061	+44 1823 284 077	

## PROGRAMME FINAL

### Lundi 10 octobre 2005

0900 - 0930	Ramassage aux hôtels et transport à l'AMI. Installation dans les locaux de l'AMI
0930 - 1030	<p><b>Ouverture du Séminaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remarques du BHI [Capitaine de vaisseau Gorziglia (BHI)]</li> <li>• Remarques du président de la CHAtO [IGA Le Gouic (FR)]</li> <li>• Remarques du directeur de l'AMI [Contre-amiral Spanio]</li> <li>• Présentation de chaque participant, observateur et intervenant.</li> </ul>
1030 – 1215	<p><b>Unité 1 : Introduction au séminaire</b> [Capitaine de vaisseau Gorziglia (BHI)]</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>I. Objectif du séminaire</li> <li>II. Concepts généraux de l'hydrographie</li> <li>III. Sécurité de la navigation et protection de l'environnement marin</li> <li>IV. Autres domaines d'application de l'hydrographie</li> <li>V. Situation hydrographique internationale</li> <li>VI. Principales organisations internationales concernées : OHI, OMI, AISM, COI, SAR, MARPOL, INMARSAT</li> <li>VII. Responsabilités générales des Etats : SOLAS V/R9</li> </ol>
1215-1230	Official Photo
1230-1400	Lunch
1400 – 1730	<p><b>Unité 2 : Généralités associées à l'hydrographie</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>A) Objectifs et spécifications des levés hydrographiques [Capitaine de vaisseau Barritt (RU)]</li> <li>B) Phases d'un levé hydrographique [Capitaine de vaisseau Barritt (RU)]</li> <li>C) Instruments et méthodes utilisés [M. Guillam (FR)]</li> <li>D) Traitement des données [M. Guillam (FR) &amp; M. Verrier (RU)]</li> <li>E) Produits et services hydrographiques et cartographiques [M. Verrier (RU)]</li> <li>F) Publications nautiques [M. Verrier (RU)]</li> <li>G) Importance de la tenue à jour [M. Verrier (RU)]</li> <li>H) Développements technologiques [M. Guillam (FR) &amp; M. Verrier (RU)]</li> </ol>
1730	Fin de la réunion du jour

**Mardi 11 octobre 2005**

0900 – 1230

**Unité 3 : Organisation d'un Service hydrographique national**

(LV Silva, CHILI ; Dr Grzetic et CV Bradaric, CROATIE)

- A) Responsabilités d'un Service hydrographique national
  - i. Autorité hydrographique nationale
  - ii. Fourniture de produits et de services hydro-cartographiques
  - iii. Autres, comme NAVAREA, SMDSM
  - iv. Aspects juridiques, responsabilité de l'hydrographe.
  - v. Représentation et coopération internationales
  
- B) Organisation d'un Service hydrographique typique (infrastructure)
  - i. Cadre juridique
  - ii. Organisation de base
  - iii. Composantes
  - iv. Communication
  
- C) Technologie
  - i. Capacités élémentaires internes ou extérieures
  - ii. Relations avec l'industrie et le secteur privé
  - iii. Importation de nouvelles technologies
  - iv. Accords bilatéraux et redevances associées
  
- D) Considérations d'ordre budgétaire
  - i. Coûts de base
  - ii. Coûts de fonctionnement
  - iii. Coûts de développement
  - iv. Revenus
  - v. Récupération des coûts/autonomie
  
- E) Personnel
  - i. Personnel de base
  - ii. Formation
  - iii. Administration basée sur un projet

1230 – 1400

Déjeuner

1400 – 1730

**Unité 4 : Application des produits et services hydro-cartographiques**

- A) Navigation [CV Barritt (RU)]
- B) Défense [CV Barritt (RU)]
- C) Détermination des limites maritimes [IGA Le Gouic (FR)]
- D) Protection de l'environnement [CF Gamundi (SP)]
- E) Réduction des dangers naturels [CV Gorziglia (BHI)]
- F) Pêche et aquaculture [CF Gamundi (SP)]
- G) Tourisme [CF Gamundi (SP)]
- H) Gestion de la zone côtière [IGA Le Gouic (FR)]
- I) Ressources non biologiques [M. Johnston (FIG)]
- J) Recherche scientifique marine [CV Travin (COI)]

1730

Fin de la réunion du jour.

**Mercredi 12 octobre 2005**

- 0900-1230      **Unité 5 : Bénéfices économiques associés aux produits et services hydro-cartographiques** [M. Johnston (FIG)]
- 1230-1400      Déjeuner
- 1400-1730      **Unité 6 : Le Comité hydrographique national ou son équivalent**  
[CV Gorziglia (BHI)]
- a) Objectif
  - b) Responsabilités
  - c) Composition
  - d) Secrétariat
  - e) Point focal national
  - f) Organisation structurelle minimum de l'hydrographie et de la sécurité maritime ; éventuelles phases de développement ultérieur.
- Note : Il est prévu que chaque représentant rendra compte des progrès accomplis depuis la visite technique du WATT concernant la création d'une structure nationale de ce type.
- 1730              Fin de la réunion du jour

**Jeudi 13 octobre 2005**

- 0900-1230      **Unité 7 : Situation et opportunités régionales**  
**Introduction par l'IGA Le Gouic (FR)**
- A. Situation concernant la sécurité maritime dans la région [CF Baggio (FR) + CF Gamundi (SP)]
  - B. Situation concernant l'hydrographie dans la région [CV Barritt (RU)]
  - C. Projets en cours. Progrès/Etat/Evaluation. [CF Baggio (FR)]
  - D. Discussion de nouveaux projets [CF Baggio (FR)]
  - E. Présentation de l'AGPAOC [Mme Backo, Secrétaire générale]
- 1230-1400      Déjeuner
- 1400-1730      **Unité 7 (suite). (Les participants sont divisés en groupes afin de discuter des principales initiatives identifiées)**
- 1730              Fin de la réunion du jour

**Vendredi 14 octobre 2005**

900-1230	<b>Unité 8 : Développement de la base d'un (de) projet(s) régional (régionaux)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Introduction par l'IGA Le Gouic, FR</b></li> <li>• <b>Discussions menées par le CF Baggio, FR</b> (Présentation et analyse des idées de chaque groupe avec un groupe intégré par tous les participants)</li> </ul>
1230-1400	Déjeuner
1400-1730	<b>Unité 8 (suite). Développement de la base d'un (de) projet(s) régional (régionaux)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accords.</b></li> <li>• <b>Conclusion [IGA Le Gouic (FR)]</b></li> </ul>
1730	<b>Clôture du séminaire</b>

**Notes :**

- a) A la fin de chaque présentation examinée dans le cadre des Unités 1 à 6, il est prévu qu'une discussion dynamique et efficace ait lieu. Tous les participants auront l'opportunité de formuler des commentaires, d'exprimer leurs points de vue et de faire part de leurs expériences. On compte notamment sur la participation des représentants des pays qui ont été invités. Cette interaction est jugée comme fondamentale pour le succès du séminaire.
  - b) A la fin des présentations, dans le cadre de l'unité 6, il sera demandé aux représentants des pays invités de rendre compte des progrès effectués en ce qui concerne la création de Comités hydrographiques nationaux ou équivalents dans leurs pays, conformément à la recommandation du WAAT. Les points de vue nationaux et les progrès accomplis constituent d'importantes informations à partager.
  - c) A la fin des présentations faites dans le cadre de l'Unité 7, il est prévu que certains groupes seront créés afin de discuter en détail des principales initiatives identifiées. Les travaux de groupes et les sujets pertinents associés feront l'objet d'une décision, à la lumière des discussions précédentes.
-

## REMARQUES DE L'OHI

*Par le capitaine de vaisseau Hugo Gorziglia, Directeur du BHI & président du CBC de l'OHI*

Président de la CHAtO, Ing en Chef Michel Le Gouic  
 Président de l'AMI, Professeur Iginio Marson  
 Directeur de l'AMI, CA Francesco Spanio  
 Membres de la CHAtO  
 Présidents ou représentants des Comités hydrographiques nationaux  
 Observateurs, intervenants invités, Mesdames et Messieurs

Il me tient à cœur, au nom de l'Organisation hydrographique internationale, de vous souhaiter la bienvenue à ce premier séminaire de l'OHI sur le renforcement des capacités spécialement préparé pour les présidents (ou leurs équivalents) des Comités hydrographiques nationaux de la Commission hydrographique de l'Atlantique oriental.

Nous avons organisé, pour la première fois, une rencontre de ce type et ceci a été possible grâce aux nombreux efforts conjoints qui ont été réalisés. En premier lieu, l'OHI a accordé une haute priorité à cette initiative en l'inscrivant dans le Programme de travail de l'OHI et en lui affectant des ressources du fonds du CBC, pour en couvrir partiellement le coût. En second lieu, plusieurs Etats membres de l'OHI et Organisations internationales ont favorablement répondu à l'invitation du BHI consistant à mettre à disposition leurs experts en tant qu'intervenants, et l'Académie maritime internationale a pris les dispositions nécessaires pour assurer cette rencontre dans l'agréable ville de Trieste. Cependant, tous les organismes précédemment cités se rapportent au groupe qui souhaite partager ses expériences et n'auraient pas été mises à profit si les autorités des pays représentés n'avaient pas souhaité saisir l'occasion qui se présentait. Bien au contraire, ils ont attribué une priorité à cet événement et ont envoyé leurs principaux officiers pour en apprendre davantage sur l'hydrographie et sur l'OHI. En ma qualité de Directeur du BHI et président du CBC de l'OHI, la responsabilité de la création de cet événement m'incombe, mais sans la contribution de vous tous ici présents et du personnel du BHI, nous ne serions pas là aujourd'hui. Je vous remercie tous pour votre précieuse collaboration.

Dans le cadre de ces remarques introductives, il serait probablement bienvenu de vous donner quelques informations à propos de l'OHI.

A la suite de discussions tenues à St. Pétersbourg en 1908 et 1912, vingt-quatre nations se réunirent à Londres en 1919, pour une Conférence hydrographique au cours de laquelle il fut décidé de créer un Bureau hydrographique international avec pour objectif de rendre la navigation mondiale plus aisée et plus sûre. A l'invitation de SAS le Prince Albert Ier de Monaco, éminent spécialiste en sciences marines, le siège du Bureau fut situé en Principauté de Monaco et ses activités commencèrent en 1921 avec dix-huit Etats membres.

Une Convention intergouvernementale, entrée en vigueur en 1970, modifia le nom et le statut juridique de l'Organisation. Ainsi naquit **l'Organisation hydrographique internationale (OHI)** et il fut décidé que celle-ci aurait un caractère consultatif et purement technique dans l'intérêt de la sécurité de la navigation et pour la protection du milieu marin ; celle-ci regroupe la **Conférence hydrographique internationale (CHI)** et le **Bureau hydrographique international (BHI)** qui est demeuré à Monaco.

Les objectifs de l'Organisation consistent à assurer :

- La coordination des activités des Services hydrographiques nationaux ;

- La plus grande uniformité possible dans les cartes et documents nautiques ;
- L'adoption de méthodes sûres et efficaces pour l'exécution et l'exploitation des levés hydrographiques ;
- Le progrès des sciences relatives à l'hydrographie et des techniques utilisées pour les levés océanographiques.

**La Conférence hydrographique internationale (CHI)**, aujourd'hui constituée des représentants des 76 Etats membres, se réunit tous les cinq ans afin de fournir des directives générale sur le fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour prendre des décisions de nature technique et administrative.

**Le Bureau hydrographique international (BHI)**, est géré par un Comité de direction composé de trois experts en hydrographie qui sont élus tous les cinq ans par la Conférence.

L'OHI a également des **Commissions hydrographiques régionales** afin de faciliter la coordination des questions hydrographiques régionales d'intérêt commun, et de plusieurs autres **Commissions, Comités, Groupes de travail et Conseils**, afin de traiter de questions techniques ponctuelles.

Le BHI encourage la création de Commissions hydrographiques régionales et donne des conseils dans ce sens. Quatorze Commissions ont été créées et une autre est en cours de formation. Chacune d'entre elles est composée de représentants des Services hydrographiques des Etats membres et se situe à l'intérieur d'une région géographique déterminée. Les Commissions se réunissent à intervalles réguliers afin de discuter de problèmes communs en matière d'hydrographie et de production cartographique, pour planifier des opérations de levés hydrographiques conjointes, pour mettre au point le programme de couverture des cartes internationales à moyennes et à grandes échelles de leurs régions et, chose très précieuse, elles offrent la possibilité de partager des expériences, essentiellement en ce qui concerne l'introduction de nouvelles technologies.

La Commission hydrographique de l'Atlantique oriental est l'une des CHR auxquelles j'ai fait référence.

Afin de satisfaire aux objectifs de l'Organisation, l'Article VIII de la Convention qui régit l'Organisation hydrographique internationale (OHI) définit la responsabilité du Bureau hydrographique internationale comme suit : *« de donner tous avis et conseils qui lui seront demandés, notamment aux pays dont les services hydrographiques sont en cours de création ou de développement »*.

L'Organisation a toujours traité de ce que nous appelons aujourd'hui le « renforcement des capacités » mais en utilisant d'autres mots comme « avis et conseils ». Ce sujet n'est pas nouveau, tout comme la portée des compétences de l'Organisation, étant donné que nous faisons référence « aux pays dont les services hydrographiques sont en cours de création ou de développement ». Nous sommes donc conscients que des efforts doivent être fournis et orientés vers les pays en voie de développement.

Il est logique de penser que lors de l'examen de questions relatives au « renforcement des capacités », nous devons tenir compte du fait que le système associé comporte certains éléments de base. D'un côté nous avons besoin d'une composante qui DOIT et qui SOUHAITE être développée ; par ailleurs, une seconde composante consiste en une partie déjà développée qui VEUT partager son expérience et une troisième qui constitue le PONT nécessaire pour favoriser cet échange. Dans notre cas, l'organisation responsable de la construction de ce pont est l'OHI, avec ses organismes tels que le BHI et les groupes techniques créés dans ce but.

En avril 2003, l'OHI a fermement soutenu la proposition du BHI de créer un Comité sur le renforcement des capacités, chargé :

- d'évaluer de façon continue l'état des levés hydrographiques, de la cartographie marine et des renseignements relatifs à la navigation en développant la publication S-55 de l'OHI ;
- de coopérer avec le BHI à la création et au maintien de relations étroites avec les agences et les organisations, susceptibles d'apporter une aide financière ;
- de coopérer avec les Commissions hydrographiques régionales en vue de la création d'un groupe d'experts destiné à mener à bien les évaluations ;
- d'aider le BHI à contrôler les évaluations menées à bien et à identifier les projets éventuels ;
- de coopérer avec le BHI pour fournir des conseils aux pays qui doivent mettre en application la Règle 9 du Chapitre V de la Convention SOLAS ;
- d'aider le BHI à la préparation et à la tenue à jour du Programme de travail relatif au renforcement des capacités.

Depuis sa création, le Comité de renforcement des capacités a mené les principales actions suivantes :

- a) Adoption d'une définition du « Renforcement des capacités » ;
- b) Accord sur le principe que la Stratégie de l'OHI pour le renforcement des capacités doit refléter l'obligation d'inclure les administrations nationales et la reconnaissance de l'OHI en tant que référence technique dans l'ensemble des projets à composante hydrographique ;
- c) Accord sur le principe que les CHR sont un « moteur » important du développement des initiatives de renforcement des capacités et que le CB requiert une approche régionale ;
- d) Approbation par les Etats membres de la Stratégie de l'OHI pour le renforcement des capacités proposée par le Comité ;
- e) Décision de tenir à jour un Plan de gestion qui intégrerait l'ensemble des obligations, des projets et des initiatives établis par les CHR. La préparation du Programme de travail annuel reposerait sur ce document ;
- f) Approbation par les Etats membres de la création d'un Fonds de l'OHI pour le renforcement des capacités tel que proposé par le Comité en février 2005 ;
- g) Approbation des programmes de travail pour le renforcement des capacités 2005 et 2006 et approbation de principe du programme 2007.

Ce Séminaire fait partie des priorités du CBC, car il correspond au suivi naturel de plusieurs activités déjà entreprises par la CHAtO.

Je suis sûr que ces cinq jours donneront à l'OHI une occasion unique de faire face à sa mission consistant à sensibiliser les gouvernements à l'importance de l'hydrographie pour la sécurité de la navigation et le développement économique national.

L'OHI invite les représentants nationaux à jouer un rôle actif dans les discussions qui suivront les présentations et à saisir cette occasion d'étudier des initiatives d'intérêt régional commun.

Je vous souhaite un Séminaire très fructueux.

---

